Noirmoutier en-l'île	**MARCHÉ EXTÉRIEUR**

LOCATION D'EMPLACEMENTS PLATS PRÉPARÉS CHAUDS

Le marché du centre-ville ouvre son offre
à l'alimentaire prêt à être consommé.

Emplacements limités en cuisson gaz et/ou électrique,
hors rôtisserie.

Activité : - Toute vente alimentaire, hors rôtisserie
- Uniquement en convention annuelle
avec valorisation de présences (4 semaines consécutives et 8 semaines d'absences au total acceptées)

*****

Les candidats intéressés devront faire parvenir,
au plus tard le vendredi 5 Février 2024 à 12h,
une lettre de candidature à :

Monsieur le Maire
Président de la Commission mixte des marchés
Place de l'Hôtel de Ville
85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE

Monsieur le Maire sera amené à se prononcer sur le transfert de la mutation envisagée en prenant l'avis de la Commission mixte des marchés.